Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 18 (1910)
Heft: 7

Artikel: La Suisse à l'époque mérovingienne
Autor: P.D.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-17074

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

il faudrait justifier d'un document faisant remonter authentiquement les armoiries palées d'argent et d'azur : (ou variante d'azur et d'argent) de six pièces à la bande de gueule chargée de trois coquilles d'or au moins à la fin du XII^e siècle. La question reste ouverte.

Je serais heureux que vous vouliez bien publier ces lignes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Godefroy DE BLONAY.

Château de Grandson, le 30 mai 1910.

LA SUISSE A L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

Achèvement de l'invasion germanique en Suisse, partage du pays entre les Alamans, qui constituent un élément ethnique nouveau, et les anciens habitants, amoindrissement de la Rhétie, réduite au territoire de Coire, affaiblissement des Burgondes, refoulés jusqu'à l'Aar et fortement romanisés, tels sont les traits dominants de l'époque mérovingienne en Suisse.

M. Paul-Edmond Martin [1], sous-archiviste de l'Etat de Fribourg, en a entrepris l'étude, basée sur la critique des textes qui nous sont connus.

L'invasion progressive des Alamans se prolonge à travers tout le moyen âge. Elle crée en Suisse une langue nationale et une culture nouvelles, différentes de celles des Burgondes, des Rhéto-Romans et des Lombards, maîtres de l'Italie du Nord. A la perte de l'indépendance politique s'ajouta pour les Burgondes celle de leur existence nationale. Les Alamans, au contraire, gardent leur caractère de nation germanique.

Mais l'histoire de notre pays nous reste alors presque

[1] *Etudes critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne*, 534-715, avec une carte. — Genève, A. Jullien, édit., 1910.

inconnue. Sa situation géographique, ses frontières naturelles, son relief, favorisent d'une part son unité que tous les démembrements de l'histoire n'ont pas empêché de se reconstituer et permettent, d'autre part, des groupements particularistes en dépit des conquêtes étrangères.

Les Burgondes, venus des bords du Rhin, sont accueillis sur le territoire romain et établis dans une région appelée *Sapaudia*. Qu'est cette ancienne Savoie ? Les textes que nous connaissons ne permettent pas de le dire d'une manière exacte. Au territoire de Genève et de Grenoble, il conviendrait d'ajouter, semble-t-il, la Tarentaise et la Maurienne et une partie du Valais (443). A cette époque, Genève fut la capitale et la résidence des rois burgondes. En 457, ils occupent à l'Ouest, au-delà du Rhône, un nouveau pays. En 463, ils sont au sud de la province viennoise; Vienne et Lyon sont burgondes en 470. Au nord, Langres est atteint en 487.

Attaquée par les Francs vers 532, la Burgondie de Godomar résiste avec énergie. Les Francs reçoivent des renforts de Théodebert et Godomar, vaincu, disparaît en 534. Le pays qui entoure Besançon et Vindonissa-Avenches appartient dès lors à Théodebert et fait partie du royaume d'Austrasie.

Deux ans après la conquête du royaume de la Burgondie, la Suisse orientale, occupée par les Alamans, sous l'hégémonie des rois ostrogoths, passe sous le sceptre des rois mérovingiens.

En 536, toute la Suisse actuelle burgonde, alamannique et rhétique entre dans l'histoire mérovingienne.

Dès lors ce que l'on connaît de la Suisse se réduit à peu de chose. Il faut aller le chercher dans les annales générales du royaume franc, dans les documents de l'époque, la géographie historique des partages et les traditions anciennes, conservant en Suisse le souvenir des Mérovingiens.

La chronique de Marius d'Avenches s'arrête en 581 et

l'histoire des Francs, de Grégoire de Tours, prend fin en 590. Le guide qui s'offre dès lors à nous est la chonique dite de Frédégaire. Elle est l'œuvre de trois auteurs. Deux auteurs burgondes nous mènent successivement jusqu'en 642. Le dernier, un Austrasien, leur succède et va jusqu'en 658.

Les conséquences de la conquête franque ne sont pas funestes au pays. Sous des chefs indigènes d'abord, francs ensuite, les Burgondes doivent le service militaire comme nation tributaire. Ils constituent d'abord un contingent à part dans l'armée franque ; puis tout caractère ethnique disparaît dans celle-ci. Les impôts perçus chez les Burgondes sont ceux de l'Austrasie ou de la Neustrie. Sans doute, le fisc mérovingien s'attribue les revenus du fisc dépossédé des rois burgondes. L'impôt foncier romain subsiste comme aussi les douanes ou péages. Un droit de gîte est imposé aux étrangers et étendu aux fonctionnaires.

Le *patrice*, fonctionnaire direct du roi, est placé à la tête d'une circonscription territoriale. C'est un titre honorifique et militaire : il faut cependant renoncer à en faire le chef des Burgondes et comme un vice-roi.

Le *pagus ultrajoranus* mérovingien est donc un groupement administratif d'anciennes cités romaines.

L'histoire des Alamans à la même époque suit une évolution contraire à celle des Burgondes ; il existe chez eux un sentiment national plus fort et une solide unité ethnique. Les Alamans suivent bien à la guerre les armées franques, mais sous le commandement de leurs ducs.

Quant à la Rhétie de Coire, elle ne conserve pas sous les Mérovingiens son administration romaine ; elle rentre dans le cadre de l'organisation franque. Ce pays suit par sa situation géographique les destinées du duché d'Alamannie. Comme lui, il dépend des rois d'Austrasie et change de maître au gré des partages des Mérovingiens.

Tel est, résumé à grands traits, le travail très savant de M. Martin. Précédé d'une riche bibliographie du sujet, il nous permet de nous rendre un compte exact de ce que fut notre pays à cette époque troublée des temps mérovingiens.

P. D.

LAUSANNE EN IMAGES.

ESSAI D'ICONOGRAPHIE

(Suite. V. livraison d'avril.)

Vues de Montbenon, au nord sur la ville, au midi du côté du lac.

Date aproxim. de la vue.

1845 Schmid à Genève, *l.*, Betremieux, *i.*
Lausanne, le nouveau pont. Lith. en noir 118/90, du bas des côtes de Montbenon.

— Du Bois, J., *d.*
Lausanne, le Grand Pont. Lith. en noir 112/85, prise du bas des arcades côté Montbenon.

— Winterlin, *p.*
Vue de Lausanne depuis Montbenon. Gouache 205/150. Un homme debout causant à une femme assise au bord d'un chemin conduisant dans le ravin du Flon (avant la lettre).

— Winterlin, *d.*, Tanner, J.-J., *s.*, Hasler à Bâle, *ed.*
Lausanne, vue du Grand-Pont et de la Cathédrale depuis Montbenon. Gr. en noir 204/151. Un homme debout au 1er plan, causant à une femme assise, un enfant près d'elle.

— Anonyme.
Vue de l'entrée du Grand-Chêne depuis l'Arc et vue de la ville. Petite lith. en noir 116/87. Prop. du Vieux-Lausanne B. 89.

— Desvernois, *ft.*, de Spengler, *l.*
Vue de Lausanne prise de Montbenon, de St-François à Chauderon. Une femme tenant un enfant dans ses bras, à ses côtés une petite fille, au 1er plan. A gauche un promeneur assis sur un banc avec un chien. Lith. in-fol. en noir. Coll. G.-A. Bridel.

— Piot, As, *p.*
Le Grand-Pont. Aquarelle, prop. de M. Hofer à Lausanne.